



## Carbios intègre sa Raison d'Être au sein de ses statuts et présente les résultats de ses Assemblée Spéciale et Assemblée Générale annuelle du 22 juin 2023

- L'Assemblée Générale du 22 juin 2023 a voté l'adoption d'une Raison d'Être au sein des statuts de Carbios
- Carbios publie les résultats de l'Assemblée Spéciale et de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 22 juin 2023

**Clermont-Ferrand (France), le 28 juin 2023 (19h00 CET).** Carbios (Euronext Growth Paris : ALCRB), pionnier dans le développement et l'industrialisation de technologies biologiques pour réinventer le cycle de vie des plastiques et des textiles, a inscrit sa Raison d'Être dans ses statuts, comme le permet la loi PACTE de 2019, à la suite du vote de l'Assemblée Générale du 22 juin 2023, à savoir « *générer un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif dans l'exercice de ses activités* ». Cette Raison d'Être sous-tend l'activité de Carbios qui répond à l'urgence environnementale que constitue la lutte contre la pollution plastique.

**Emmanuel Ladent, Directeur Général de Carbios :** « Depuis sa création, Carbios s'est toujours définie par le pourquoi de ses activités : lutter contre la pollution plastique. C'est la genèse même de l'entreprise. En inscrivant cette Raison d'Être dans nos statuts, au cœur même de nos activités, nous renforçons notre engagement à protéger notre planète et améliorer la vie de ceux qui la partagent. »

**La Raison d'Être de Carbios en vidéo :**  
[cliquez ici](#)

« Puisque les collaborateurs Carbios incarnent chaque jour la Raison d'Être de l'entreprise, il était évident qu'ils soient tous acteurs de cette vidéo, » continue **Emmanuel Ladent**.



## Les modalités de mise en œuvre

Après avoir publié en 2022 son premier Rapport de Durabilité, Carbios a créé en 2023 une fonction RSE<sup>1</sup> dédiée. Une Commission RSE présidée par Amandine De Souza et constituée de membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale, prendra désormais en compte, dans le processus de gouvernance, l'impact social et environnemental de ses décisions.

Un comité de pilotage interne assurera quant à lui la mise en œuvre opérationnelle des actions associées.

## Une Raison d'Être pour répondre à l'urgence environnementale :

*« Libérons les océans et les terres des déchets futurs !*

*Cela n'est possible que si tous les plastiques et textiles sont effectivement réduits, réutilisés ou recyclés.*

*En mobilisant toutes les forces et les expertises, nous créons des partenariats sans précédent pour développer des solutions innovantes de biorecyclage et de biodégradation.*

*Chaque jour, nous développons des enzymes uniques rendant nos technologies hautement performantes.*

*Chaque jour, ce travail d'équipe rend possible le déploiement de la circularité des plastiques et textiles à grande échelle.*

*Chez Carbios, nous sommes des scientifiques de renom, des ingénieurs et des entrepreneurs.*

*La nature est notre source d'inspiration. »*

Pour en savoir plus sur les engagements de Carbios : <https://www.carbios.com/fr/nos-engagements/>

## Résultats de l'Assemblée Spéciale et de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 22 juin 2023

L'Assemblée Spéciale convoquée le 22 juin 2023 n'a pas pu délibérer, faute de quorum.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire convoquée le 22 juin 2023 dans les locaux du cabinet Fieldfisher, 48 rue Cambon, 75001 Paris, a quant à elle pu délibérer :

ACTIONNAIRES VOTANTS		
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote
Présents ou représentés	414	414
Votes par correspondance	4 707 803	4 718 245
Pouvoirs au Président	267 443	271 360
<b>TOTAL RETENU</b>	<b>4 975 660</b>	<b>4 990 019</b>

Le nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de 4 975 660, soit un quorum de 44,14%.

<sup>1</sup> RSE = Responsabilité Sociétale des Entreprises

L'ensemble des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire ont été adoptées à l'exception de la 28<sup>ème</sup> Résolution. Par ailleurs, l'Assemblée Spéciale convoquée le 22 juin 2023 n'ayant pas pu délibérer, faute de quorum, la 26<sup>ème</sup> Résolution n'entrera pas en vigueur.

Le détail des votes des actionnaires de Carbios lors de cette Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire est le suivant :

	N° de la Résolution	Résolutions	Votes POUR en nombre de voix	Abstentions en nombre de voix	Votes CONTRAIRE en nombre de voix	Votes	En %	Résultat du vote
Assemblée Générale Ordinaire	1	Approbation des comptes sociaux	4 790 823	100	199 096	Pour	96,01%	<b>Adoptée</b>
						Contre	3,99%	
	2	Approbation des comptes consolidés	4 989 819	100	100	Pour	100,00%	<b>Adoptée</b>
						Contre	0,00%	
	3	Approbation des charges et dépenses non-déductibles	4 989 792	127	100	Pour	100,00%	<b>Adoptée</b>
						Contre	0,00%	
	4	Affectation du résultat	4 989 819	100	100	Pour	100,00%	<b>Adoptée</b>
						Contre	0,00%	
	5	Approbation des conventions réglementées	4 986 141	100	3 778	Pour	99,92%	<b>Adoptée</b>
Contre						0,08%		
6	Ratification de la nomination de Juan DE PABLO en qualité d'administrateur	4 271 134	100	718 785	Pour	85,60%	<b>Adoptée</b>	
					Contre	14,40%		
7	Ratification de la nomination de Isabelle PARIZE en qualité d'administrateur	4 540 924	100	448 995	Pour	91,00%	<b>Adoptée</b>	
					Contre	9,00%		
8	Ratification de la nomination de Karine AUCLAIR en qualité d'administrateur	4 989 759	100	160	Pour	100,00%	<b>Adoptée</b>	
					Contre	0,00%		
9	Ratification de la nomination de Mateus SCHREINER GARCEZ LOPES en	4 669 300	100	320 619	Pour	93,57%	<b>Adoptée</b>	
					Contre	6,43%		

		qualité d'administrateur						
	10	Ratification de la nomination de Amandine DE SOUZA en qualité d'administrateur	4 989 919	100	0	Pour	100,00 %	<b>Adoptée</b>
						Contre	0,00%	
	11	Ratification de la nomination de Sandrine CONSEILLER en qualité d'administrateur	4 989 892	127	0	Pour	100,00 %	<b>Adoptée</b>
						Contre	0,00%	
	12	Renouvellement du mandat de Sandrine CONSEILLER en qualité d'administrateur	4 986 141	100	3 778	Pour	99,92%	<b>Adoptée</b>
						Contre	0,08%	
	13	Fixation de la rémunération globale des administrateurs	4 974 544	100	15 375	Pour	99,69%	<b>Adoptée</b>
						Contre	0,31%	
	14	Ratification du transfert du siège social	4 989 892	27	100	Pour	100,00 %	<b>Adoptée</b>
						Contre	0,00%	
	15	Rachat d'actions	4 928 007	10 108	51 904	Pour	98,96%	<b>Adoptée</b>
						Contre	1,04%	
Assemblée Générale Extraordinaire	16	Augmentation de capital avec maintien du DPS	4 586 621	10 208	393 190	Pour	92,12%	<b>Adoptée</b>
						Contre	7,88%	
	17	Option de surallocation de 15% pour les augmentations de capital avec maintien du DPS	4 620 261	10 208	359 550	Pour	92,79%	<b>Adoptée</b>
						Contre	7,21%	
	18	Augmentation de capital avec suppression du DPS par offre au public	4 757 981	10 208	221 830	Pour	95,55%	<b>Adoptée</b>
						Contre	4,45%	
	19	Augmentation du capital avec suppression du DPS par placement privé (art. L.411-2 1° CMF)	4 683 984	10 208	295 827	Pour	94,07%	<b>Adoptée</b>
						Contre	5,93%	

20	Augmentation de capital avec suppression du DPS au profit de catégories de bénéficiaires	4 433 638	10 233	546 148	Pour	89,06%	<b>Adoptée</b>
					Contre	10,94%	
21	Option de surallocation de 15% pour les augmentations de capital avec suppression du DPS	4 729 866	10 133	250 020	Pour	94,99%	<b>Adoptée</b>
					Contre	5,01%	
22	Attribution d'AGA	4 727 545	125 925	136 549	Pour	97,26%	<b>Adoptée</b>
					Contre	2,74%	
23	Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise	4 923 820	10 133	56 066	Pour	98,88%	<b>Adoptée</b>
					Contre	1,12%	
24	Réduction du capital par annulation d'actions	4 408 594	25	581 400	Pour	88,35%	<b>Adoptée</b>
					Contre	11,65%	
25	Modification des articles 4 et 16 des statuts	4 987 959	1720	340	Pour	99,99%	<b>Adoptée</b>
					Contre	0,01%	
26	Modification de l'article 12 des statuts	4 967 797	1720	20 088	Pour	99,60%	<b>Adoptée<sup>2</sup></b>
					Contre	0,40%	
27	Modification de l'article 26 des statuts	4 988 199	1720	100	Pour	100,00%	<b>Adoptée</b>
					Contre	0,00%	
28	Modification de l'article 15.6 des statuts	2 828 439	1720	2 159 860	Pour	56,72%	<b>Rejetée</b>
					Contre	43,28%	
29	Nomination de Copernicus Wealth Management en qualité de censeur	3 634 560	120329	1 235 130	Pour	75,25%	<b>Adoptée</b>
					Contre	24,75%	
30	Pouvoirs pour formalités	4 988 199	1720	100	Pour	100,00%	<b>Adoptée</b>
					Contre	0,00%	

<sup>2</sup> L'Assemblée Spéciale convoquée le 22 juin 2023 n'a pas pu délibérer, faute de quorum. La résolution n°26 de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire n'entrera donc pas en vigueur.

###

## A propos de Carbios :

Carbios est une entreprise de biotechnologie qui développe et industrialise des solutions biologiques pour réinventer le cycle de vie des plastiques et textiles. Inspirée par la nature, Carbios développe des procédés biologiques à base d'enzymes pour déconstruire les plastiques avec pour mission d'éviter la pollution plastique et textile, et d'accélérer la transition vers une économie circulaire. Ses deux technologies innovantes dédiées au biorecyclage du PET et à la biodégradation du PLA sont en phase de montée en échelle industrielle et commerciale. Son usine de démonstration industrielle de biorecyclage est opérationnelle depuis 2021 et la première usine de biorecyclage au monde sera mise en service en 2025 en collaboration avec Indorama Ventures. Carbios a reçu une reconnaissance scientifique majeure avec la couverture de Nature et est soutenue par des marques prestigieuses des industries cosmétique, alimentaire et de l'habillement, en vue d'améliorer la recyclabilité et la circularité de leurs produits. Nestlé Waters, PepsiCo et Suntory Beverage & Food Europe sont membres d'un consortium d'emballage fondé par Carbios et L'Oréal. On, Patagonia, PUMA, PVH Corp. et Salomon collaborent avec Carbios dans un consortium textile.

Visitez le site [www.carbios.com](http://www.carbios.com) pour en savoir plus sur les biotechnologies au service de la circularité des plastiques et textiles.

Twitter : [Carbios](#) / LinkedIn : [Carbios](#) / Instagram : [insidecarbios](#)

## Informations sur les actions de Carbios :



**ISIN Code**  
**Ticker Code**  
**LEI:**

FR0011648716  
Euronext Growth: ALCRB  
969500M2RCIWO4NO5F08

Carbios, fondée en 2011 par Truffle Capital, est éligible au PEA-PME, un programme gouvernemental permettant aux résidents français investissant dans des PME de bénéficier de réductions d'impôt sur le revenu.

*Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'actions de Carbios dans un quelconque pays.*

## Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, et non des données historiques, et ne doit pas être interprété comme une garantie que les faits et données énoncés se produiront. Ces déclarations prospectives sont basées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Carbios. Carbios opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. L'entreprise n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou la mesure dans laquelle la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait conduire à des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute déclaration prospective. Carbios attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et ses flux de trésorerie réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Carbios opère peuvent être significativement différents de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans le présent document. En outre, même si la situation financière, les résultats, les flux de trésorerie et l'évolution du secteur dans lequel Carbios opère sont conformes aux informations prévisionnelles contenues dans le présent document, ces résultats ou évolutions peuvent ne pas constituer une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Carbios. Les lecteurs sont invités à examiner attentivement les facteurs de risque décrits dans le document de référence universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF"), ainsi que dans le rapport financier semestriel disponible gratuitement sur le site internet de la Société. En cas de réalisation de tout ou partie de ces facteurs de risque ou autres, Carbios ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de toute décision ou action prise en relation avec les informations et/ou déclarations contenues dans le présent communiqué de presse ou de tout dommage y afférent. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse. Carbios ne s'engage pas à publier des mises à jour de ces informations ou des hypothèses sur lesquelles elles sont fondées, sauf en cas d'obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

## Pour plus d'informations, veuillez contacter

**CARBIOS**  
**Melissa Flauraud**  
Relations Presse  
[melissa.flauraud@carbios.com](mailto:melissa.flauraud@carbios.com)  
**Benjamin Audebert**  
Relations Investisseurs  
[contact@carbios.com](mailto:contact@carbios.com)  
+33 (0)4 73 86 51 76

**Relations Presse (France)**  
**Iconic**  
Marie-Virginie Klein  
[mvk@iconic-conseil.com](mailto:mvk@iconic-conseil.com)  
+33 (0)1 44 14 99 96

**Relations Presse (U.S.)**  
**Rooney Partners**  
Kate L. Barrette  
[kbarrette@rooneyco.com](mailto:kbarrette@rooneyco.com)  
+1 212 223 0561

**Relations Presse (DACH & UK)**  
**MC Services**  
Anne Hennecke  
[carbios@mc-services.eu](mailto:carbios@mc-services.eu)  
+49 (0)211 529 252 22